

Refus Master 2 droit social, la suite?

Par **Lily**, le **24/06/2015** à **17:04**

Bonjour à tous,

Je suis bien consciente que je ne suis pas la seule à poster ce sujet, mais je voudrais vous expliquer mon cas.

J'ai eu mon master 1 Droit social en juin dernier. J'ai postulé à tous les masters Droit social de France. Je n'ai été prise nulle part malgré déjà les nombreux stages que j'avais effectué.

Je ne me suis pas démontée et sur les conseils de différentes personnes, j'ai fait une année de césure dans le but d'étoffer mon dossier. J'ai pour cela réaliser deux stages de 6 mois en entreprise (je suis encore dans mon second) en tant que juriste droit social.

Malgré cela, je fais face à ce jour à de nombreux refus pour "niveau insuffisant". J'ai validé mon master 1 à un peu plus de 10. Est ce que les recruteurs comprennent qu'à ce stade je ne peux plus modifier mes notes?!

Bref, je suis à la recherche d'un plan B. Malheureusement, quasiment toutes les écoles de RH ou commerce ont clôturé leur candidature...

Je ne sais plus quoi faire. Si vous avez des idées...

Par **Lehn**, le **26/06/2015** à **02:27**

Salut,

Quand tu dis "tous" les M2 DS de France, tu comptes aussi les M2 DS Recherche ?

Parce que autant les Pro je conçois que ça puisse arriver mais en Recherche très franchement c'est pas censé être la bousculade. Donc parles-tu des M2 Recherche compris ?

Par **Lily**, le **26/06/2015** à **08:16**

Malheureusement oui master 2 recherche aussi...

Par **Herodote**, le **26/06/2015** à **11:23**

Bonjour,

Je pense qu'une solution serait peut-être de s'inscrire à l'IEJ pour passer l'examen du CRFPA, et éventuellement réessayer un Master 2 en PPI. Je crois que c'est sensé être plus accessible de cette manière (cela dépend des conventions entre l'école des avocats et les universités partenaires, donc regarder si possible quelles sont les options sur le site de l'école des avocats en question).

Faire un stage (ou un emploi) à côté de la préparation fera que ce ne sera pas une année de perdue, quoi qu'il arrive. Il serait alors, également, le cas échéant, possible de candidater pour les formations RH mentionnées. Avoir la formation d'avocat ne vous force pas, par ailleurs à exercer cette profession. Il est toujours après possible de travailler comme juriste RH en entreprise, par exemple.

Après, il faut garder à l'esprit, que les M2 en droit social sont sans doute, en moyenne, les plus sélectifs après ceux en notariat. C'est un secteur extrêmement prisé, et donc, très compétitif. Il me semble (à prendre avec des pincettes) avoir lu quelque part que celui de Paris II (Pro) recevait pas loin de 1000 candidatures. Celui de Toulouse, 668 dossiers pour 24 places, par exemple (source: le site internet de l'Université).

Cela étant, il faut s'accrocher, et retenter sa chance. Être à l'école des avocats est, il me semble, un atout non négligeable, pour une nouvelle candidature. Garder à l'esprit également qu'il y a d'autres formations (notamment en IAE), orientées RH, voir les écoles de commerce également (mais celles-ci peuvent être très onéreuses).

Par **Lehn**, le **26/06/2015** à **11:55**

Et moi je trouve que les IEJ sont très différentes et qu'on en a beaucoup "d'inutiles" et donc qu'il faut faire des recherches avant de s'inscrire vu le coût :)

Mais après on est que fin juin là il doit rester un paquet d'universités qui n'ont pas répondu non ?